

RCS : BESANCON

Code greffe : 2501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BESANCON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00708

Numéro SIREN : 519 085 419

Nom ou dénomination : BORDINI FINANCE

Ce dépôt a été enregistré le 10/04/2019 sous le numéro de dépôt 2842

Greffe du tribunal de commerce de BESANÇON



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 10/04/2019

Numéro de dépôt : 2019/2842

Déposant :

Nom/dénomination : BORDINI FINANCE

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 519 085 419

N° gestion : 2009 B 00708

Éléments d'identification

M BORDINI ARNAUD

RUE DE SODETAL

25870 DEVECEY

FRANCE

N° d'adhérent : 20122920420202

Pour le compte de :

EURL BORDINI FINANCE

519 085 419

51 IMPASSE DU CRAS

25410 DANNEMARIE SUR CRETE

Période déclarée : 01/07/2015 au 30/06/2016

Date limite de dépôt : 30/09/2016

Éléments déclarés

Formulaire 2065 (applicable à compter du 31/12/2015)

A- IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

1- J'accepte de recevoir des informations par messagerie

(voir art 39 et suivants - loi n° 78-17 du 6/1/1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés)

Oui

Adresse de messagerie

pbtptude@wanadoo.fr

2- Adresse du siège social

Numéro, type et nom de voie

51 IMPASSE DU CRAS

Code postal

25410

Ville

DANNEAMRIE SUR
CRETE

Pays

FRANCE

C- RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1- Résultat fiscal

	Bénéfice	Déficit (Report du	
Bénéfice imposable au taux de 33 1/3%	0	2033B)	0
	imposable au		
	taux de 15%		

2- Plus-values

Plus-values à long terme imposables à 15%	0
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%	0
Plus-values à long terme imposables à 19%	0
Autres plus-values imposables à 19%	0
Plus-values à long terme imposables à 0%	0
Plus-values exonérées (art. 238 quinquies)	0

REÇU PAR COURRIER

LE 10 AVR, 2019

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE BESANÇON

Certifié conforme

page 1 sur 12

Formulaire 2065BIS (applicable à compter du 31/12/2015)

2065 BIS - ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case

X

page 2 sur 12

[Signature]



[Signature]

Formulaire 2033A (applicable à compter du 31/12/2014)

A - ACTIF	Brut 1	Amortissements Provisions 2	Net Exercice clos en N 3
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial			0
Immobilisations incorporelles - Autres			0
Immobilisations corporelles			0
Immobilisations financières (1)	250 000		250 000
TOTAL I (5)	250 000	0	250 000
2 - Actif circulant			
Stocks matières premières, approvisionnements, en cours de production			0
Stocks marchandises			0
Avances et acomptes versés sur commandes			0
Créances (2) clients et comptes rattachés			0
Créances autres (3)	2		2
Valeurs mobilières de placement			0
Disponibilités	84 664		84 664
Charges constatées d'avance			0
TOTAL II	84 666	0	84 666
TOTAL GENERAL (I + II)	334 666	0	334 666
B - PASSIF			Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres			
Capital social ou individuel			8 000
Réserve légale			800
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)			190 694
Résultat de l'exercice			47 972
TOTAL I			247 466
3 - Dettes			
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N (4))		87 200	87 200
TOTAL III			87 200
TOTAL GENERAL (I + II + III)			334 666

page 3 sur 12

3



[Signature]

A - RÉSULTAT COMPTABLE		
Produits d'exploitation		Exercice N
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		0
Charges d'exploitation		
Autres charges externes		508
Impôts, taxes et versements assimilés		155
dont TP/CFE, CVAE		155
Charges sociales		1 247
Total des charges d'exploitation (II)		1 910
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-1 910
Produits et charges divers Produits financiers (III)		49 882
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		47 972
B - RÉSULTAT FISCAL		
		Bénéfice
		Déficit
		47 972
		0
Réintégrations de l'exercice		
Provisions non déductibles		0
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		
		Bénéfice
		Déficit
		47 972
		0
Déficits antérieurs reportables		16 097
dont imputés sur le résultat		591
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		
		Bénéfice
		Déficit
		47 381
		0
Divers à déduire		
Libellé		Montant
ABATTEMENT RÉGIME MERE/FILLE DIVIDENDE ECOGRANU25		47 381



[Signature]

Formulaire 2033C (applicable à compter du 31/12/2013)

2033C - IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS, PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire "néant"), veuillez cocher la case

☒ X

page 5 sur 12



Formulaire 2033D (applicable à compter du 31/12/2016)

II- DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	16 097
Déficits imputés	591
Déficits reportables	15 506
TOTAL des déficits restant à reporter	15 506

VI- DIVERS

Cotisations personnelles	1 247
--------------------------	--------------

page 5 sur 12



Formulaire 2033E (applicable à compter du 31/12/2016)

2033 E - CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE
VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire "néant"), veuillez cocher la case

☒ X

page 7 sur 12



Formulaire 2033F (applicable à compter du 31/12/2014)

2033-F COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société

Nombre total d'associés ou actionnaires

1 Nombre total de parts ou d'actions

personnes morales de l'entreprise

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1 Titre	Monsieur		
Nom et prénom	BORDINI ARNAUD	Nom marital	
Nombre de part	800	Pourcentage de détention	100,00%
Date de naissance	13/01/1976	Pays de naissance	FRANCE
Code postal de naissance	25000	Commune de naissance	BESANCON
Numéro, type et nom de voie	51 IMPASSE DU CRAS		
Code postal	25410	Ville	DANNEMARIE SUR CRETE
Pays	FRANCE		

page 8 sur 12



Formulaire 2033G (applicable à compter du 31/12/2013)

Identification de la filiale ou participation

1	Forme juridique	SARL		
	Dénomination	ECOGRANU25	Complément de dénomination	
	N° SIREN (si société établie en France)	423 386 044	Pourcentage de détention	33,25%
	Numéro, type et nom de voie	LES CHAMPS DURAND		
	Code postal	25360	Commune	GONSANS
	Pays	FRANCE		

page 9 sur 12



Formulaire 2059H (applicable à compter du 31/12/2010)

2059 H - Obligation déclarative incombant à certains contribuables relevant de la Direction chargée des grandes entreprises

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case

X

page 10 sur 12



Formulaire 2059I (applicable à compter du 31/12/2005)

2059 I - OBLIGATION DÉCLARATIVE INCOMBANT A CERTAINS CONTRIBUABLES RELEVANT DE LA DIRECTION CHARGÉE DES GRANDES ENTREPRISES

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case

X

page 11 sur 12



Formulaire 2069RCI (applicable à compter du 31/12/2016)

2069RCI - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Formulaire néant

X

page 12 sur 12



BORDINI FINANCE
SARL au capital de 8 000 €
Siège social : 51 Impasse du Cras
2541 DANNEMARIE SUR CRETE
RCS BESANÇON 519 085 419

RAPPORT DE GESTION
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 30/06/2016

J'ai établi en ma qualité de gérant de la société le présent rapport de gestion en application de l'article L 232-1 du code de commerce et pour satisfaire à l'information des tiers et de l'assemblée générale.

Le présent rapport a pour objet les comptes annuels de la société au 30 juin 2016 tels qu'ils ont été arrêtés et sont présentés dans les états de synthèse normalisés.

En application des dispositions de l'article L 232-6 du code de commerce, il est précisé ici qu'il n'a été apporté aucune modification ni à la présentation des comptes annuels ni aux méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels.

Le présent rapport contient également les informations complémentaires prescrites par la réglementation en vigueur dans la mesure où la société est véritablement concernée par ces données.

I. COMPTE-RENDU DE LA GESTION DE LA GÉRANCE AINSI QUE DE L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ DURANT L'EXERCICE ÉCOULÉ (article 232-1 II du code de commerce).

1°) Évolution des résultats

	<u>Exercice</u>	
Chiffre d'affaires net	0	
Charges externes de fonctionnement	465	
Impôts et taxes	154	
Salaires et charges sociales	884	
Résultat d'exploitation	-1503	
Résultat des opérations financières	34915	
Résultat des opérations exceptionnelles	0	
Impôt sur les bénéfices	0	
Résultat net	33412	

2°) Situation de la société durant l'exercice écoulé

Sur le plan financier, la société a perçu un dividende de sa filiale ECOGRANU 25 d'un montant de 34913€.

3°) Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

néant



II. MENTIONS PARTICULIÈRES

1°) Filiales et participations

la société détient les actions de la SARL ECOGRANU 25, soit une participation à hauteur de 33.33%. La situation était la suivante à la clôture de l'exercice :

	Capital	Quote part détenue	CHIFFRE AFFAIRES	RESULTAT APES IMPOTS
SARL ECOGRANU 25	8 000	33.33 %	665515	196774

2°) Dividendes versés au cours des précédents exercices

Néant

3°) Réintégrations fiscales

Néant

III. RÉSOLUTIONS PROPOSÉES

Nous vous proposons d'approuver les comptes qui vous sont présentés et de donner quitus au gérant pour l'exercice de son mandat au cours de l'exercice.

Nous proposons ensuite d'affecter la perte de l'exercice en report à nouveau.

Les résolutions qui vous sont présentées correspondent aux indications figurant dans notre rapport et nous vous proposons de les accepter.

Le gérant



BORDINI FINANCE
SARL au capital de 8 000 €
Siège social : 51 Impasse du Cras
2541 DANNEMARIE SUR CRETE
RCS BESANÇON 519 085 419

PROCÈS VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

Du 15 décembre 2016

L'an deux mille seize
Et le quinze décembre

Monsieur Arnaud BORDINI, gérant et associé unique

De la société **BORDINI FINANCE**, au capital de 8 000 € divisé en 800 parts de 10 € chacune, a pris les décisions suivantes relevant de la compétence de l'assemblée générale ordinaire.

ORDRE DU JOUR ET DÉCISIONS A PRENDRE :

- Présentation du rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2016,
- Approbation desdits comptes et conventions, quitus à la gérance,
- Affectation des résultats,
- Pouvoirs pour formalités.

VOTE DES RÉSOLUTIONS

Première décision – Approbation des comptes

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des comptes sociaux arrêtés le 30 juin 2016 ainsi que du rapport de gestion, approuve lesdits comptes qui se traduisent par un bénéfice de 33412€.

En conséquence de cette approbation, quitus est donné à la gérance es qualité pour l'exécution de son mandat.

Deuxième décision – Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter 33412€ en autres réserves

Troisième décision – Pouvoirs

L'associé unique confère tous les pouvoirs au porteur d'une copie du procès-verbal des présentes délibérations à l'effet de réaliser toutes formalités légales ou réglementaires faisant suite à la présente assemblée.

Plus rien n'étant donné à l'ordre du jour, la séance a été levée et il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique.

